Design' production
Concepteur de Solutions Modulaires

8 rue Marthe
Le Mesnil de Bures
14670 TROARN
Tél: 02.31.39.59.97 Fax: 02.31.23.12.22

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DATE DE REVISION 05/01/2009

Producteur/Distributeur

DESIGN'PRODUCTION
8, rue Marthe GIBRAT
le Mesnil de Bures
14670 TROARN
Tél: 02.31.39.59.97 Fax: 02.31.23.12.22

Email: designproduction@wanadoo.fr
Site: www.designproduction.fr

1 IDENTIFICATION DU PRODUIT

Nom du produit : COLLE INOX

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

PRINCIPAUX DANGERS:	Aucun danger particulier connu.
DANGER POUR LA SANTE:	Voir les phrases R.
DANGER POUR L'ENVIRONNEMENT:	Aucun danger connu.
AUTRES DANGERS:	Aucun
SYMBOLE DANGER:	Xi

3 COMPOSITIONS / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

COMPOSANTSDANGEREUX	NUMERO AS	% POIDS	SYMBOLES	PHRASES R
Acide m.thacrylique, monoester avec propane-1,2 diol	27813-02-1	15-30%	Xi	R36-R43
Cumènehydropéroxide	80-15-9	0,1 - <1%	O-T-N	R7-R21/22-R23-R48/20/22-R34-R51/53
Cumène	98-82-8	0,1 - <1%	Xn-N	R10-R37-R51/53-R65
Acide acrylique	79-10-7	1 - <5%	C-N	R10-R20/21/22-R35-R50

4 PREMIERS SECOURS

INSTRUCTIONS GENERALES:	Retirer les vêtements souillés
INHALATION:	Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Consulter un médecin si les symptômes persistent.
INGESTION:	Demander immédiatement l'avis d'un médecin. Ne pas provoquer de vomissements.
YEUX:	Après un contact oculaire, rincer abondamment l'eau et consulter un spécialiste.
PEAU:	Laver abondamment avec de l'eau et du savon. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
INSTRUCTIONS POUR LE MEDECIN:	Traiter les symptômes.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

AGENTS D'EXTINCTIONS APPROPRIES :

Tous les agents d'extinctions appropriés.

AGENTS D'EXTINCTIONS À EVITER:	Jet d'eau.
DANGERS PARTICULIERS:	Formation de produits de pyrolyse toxiques.

MESURES PARTICULIERES D'INTERVENTION:

Porter un vêtement de protection intégral comprenant un masque anti-poussière.

INSTRUCTIONS SUPPLEMENTAIRES:

Les produits issus de la combustion doivent être éliminés conformément la règlementation locale.

6 MESURES. PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

PRECAUTIONS INDIVIDUELLES:	S'assurer d'une bonne ventilation. Le produit peut être glissant.

MESURES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux souterraines ou dans les .égouts. Eviter la propagation du produit.

METHODES DE NETTOYAGE:	Récupérer le produit avec du sable, de la sciure, du Kieselgur ou des agents absorbants. Le produit récupéré doit être éliminé suivant la règlementation locale.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

CONSEIL D'UTILISATION: Pas de précautions particulières prendre lors de l'utilisation du produit.

PREVENTION DES INCENDIES ET DES EXPLOSIONS:
Pas de mesures particulières.

CONDITIONS DE STOCKAGE: Stocker le produit dans son emballage d'origine.

MATIERES INCOMPATIBLES: Aucune

AUTRES INDICATIONS SUR LE STOCKAGE:
Conserver le produit dans son emballage d'origine. Eviter le contact avec la lumière.

8 CONTROLE DE L 'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

MESURES TECHNIQUES: Prévoir un renouvellement d'air et/ou une aspiration suffisante dans les ateliers.

VALEUR LIMITES D'EXPOSITION: Non applicable

EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE:

PROTECTION DES MAINS: Porter des gants en Nitrile (480min (EN374)).

PROTECTION DES YEUX: Porter des lunettes de sécurité

PROTECTION DE LA PEAU ET DU CORPS:
Porter des vêtements de protection.

PROTECTION RESPIRATOIRE: Non applicable.

MESURES GENERALES DE PROTECTION:
Eviter le contact avec la peau et les yeux.

MESURES D'HYGIENES À PRENDRE: Avant les pauses et la fin du travail, se laver les mains.
Porter un vêtement de protection.

LIMITATION ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT:
Non indiqué.

9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT: Liquide.
COULEUR: Vert
ODEUR: Caractéristique.
VISCOSITE: 2000- 3000 mPa.s (Brookfield).
MASSE VOLUMIQUE: 1,1 g/cm3. 25°C.
POINT D'EBULLITION: Non applicable.
POINT DE FUSION: Non applicable.
POINT ECLAIR: >90
POINT D'INFLAMMATION Non applicable
LIMITE INFERIEURE D'EXPLOSION: Non applicable.

LIMITE SUPERIEURE D'EXPLOSION:	Non applicable.
pH:	Non applicable.
SOLUBILITE:	Pratiquement insoluble dans l'eau.
COEFFICIENT DE PARTAGE (ETHANOL/EAU):	Non indiqué
VITESSE D'EVAPORATION:	Non indiqué
DENSITE DE VAPEUR RELATIVE:	Non applicable.

10 STABILITE ET REACTIVITE

STABILITE:	Produit stable.
MATIERES A EVITER:	Réagit avec les amines.
PRODUITS DE DECOMPOSITION:	Pas de produits de décomposition dangereux connus.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

TOXICITE ORALE AIGÜE:	Non indiqué.
TOXICITE DERMALE AIGÜE:	Non indiqué.
TOXICITE RESPIRATOIRE AIGÜE:	Non indiqué.
IRRITATION DE LA PEAU:	Non indiqué.
IRRITATION DES YEUX:	Non indiqué.
SENSIBILISATION:	Non indiqué
TOXICITE CHRONIQUE:	Non indiqué.
EFFET MUTAGENE:	Non indiqué.
EFFET SUR LA REPRODUCTION:	Non indiqué.
EFFET CANCEROGENE:	Non indiqué.
CONNAISSANCES ISSUES DE L'EXPERIENCE:	Non indiqué.
REMARQUES GENERALES:	Aucune donnée toxicologique n'est disponible Aucune remarque n'a été signalée suite à l'utilisation du produit.

12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

TOXICITE SUR L'ENVIRONNEMENT AQUATIQUE:	Non indiqué.
EFFET SUR L'ENVIRONNEMENT:	Non indiqué.
CONDUITE EN STATION D'EPURATION:	Non indiqué.
TOXICITE BACTERIENNE:	Non indiqué.
BIODEGRADABILITE:	Non indiqué.
2006/11/EG:	Non indiqué.
REMARQUES GENERALES:	Les données écologiques du produit ne sont pas connues.

13 CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

DECHETS RESULTANTS DE L'UTILISATION :

La collecte et l'élimination des déchets doivent être réalisées : en accord avec la règlementation locale.

EMBALLAGES SOUILLES : Les emballages sont éliminés de la même façon que le produit.

CODE DECHET: 080410-080409.

14 PRESCRIPTIONS RELATIVES AU TRANSPORT

CLASSIFICATION ADR

CLASSE ADR : Non règlementé

DECLARATION : Non règlementé

ETIQUETAGE : Non règlementé

IMDG: Non règlementé

POLLUANT MARIN: Non règlementé

15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

SYMBOLE(s) DANGER :

Xi – irritant

COMPOSANT: Acide Méthacrylique, mono ester avec propane-1,2 diol

INSTRUCTIONS EU: 1967/548 (2004/73,29. ATP) ; 1991/689 (2001/118) ; 1999/13 ; 2004/42 ; 648/2004 : 1907/2006.

INSTRUCTIONS POUR LE TRANSPORT:

ADR (2007) ; IMDG-Code (33.Amdt.) ; IATA-DGR (2008).

INSTRUCTION NATIONALE: Décret de matières dangereuses – GefStoffV 2004; -WRMG - ; WHG; TRG 300; TRGS: 200, 220, 615, 900, 905.

PHRASES R:

R37/38: Irritant les voies respiratoires et la peau.

R41 : Risque de lésions oculaires graves.

R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

PHRASES S:

S2: Conserver hors de la portée des enfants.

S24/25: Eviter le contact avec la peau et les yeux.

S26:	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S28.2:	Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
S35:	Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.
S37/39:	Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.
S46:	En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

16 INFORMATION DIVERSES

PHRASES R:

R35: Provoque de graves brûlures.
R10: Inflammable.
R20/21/22: Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R50: Très toxique pour les organismes aquatiques.
R23: Toxique par inhalation.
R36: Irritant pour les yeux.
R34: Provoque des brûlures.
R21/22: Nocif par contact avec la peau et par ingestion
R37: Irritant pour les voies respiratoires.
R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R48/20/22: Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation et par contact avec la peau.
R7: Peut provoquer un incendie.
R65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes règlementant son activité Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.